LETTRE AUX FUTURS HABITANTS

Créer un nouveau quartier qui s'intègre à la cité

- Actuellement, Meyrin est composé de plus de 20'000 habitants et 105 nationalités différentes.

- Un tiers des habitants de Meyrin ont leur emploi sur le territoire même de la commune : soit au CERN (24,2%), soit à l'aéroport ou dans d'autres entreprises locales.

- On trouve à Meyrin un bon équilibre entre emploi et logement et une offre culturelle et sportive de qualité. Par ailleurs, le rayonnement des activités meyrinoises dépasse largement la commune.

- La participation des habitants au développement de la cité a fortement contribué au développement d'un sentiment de solidarité et leur attachement à la commune est fort.

Aujourd'hui, Meyrin renoue avec sa capacité d'ouverture et s'organise pour accueillir de nouveaux habitants. Comme par le passé, la commune contribue au défi du développement urbain qui se pose désormais à l'échelle non plus du canton mais de l'agglomération. Dans ce cadre, Meyrin entreprend un vaste tissage paysager et invente de nouvelles formes urbaines moins productrices de dépendances automobiles en s'appuyant sur le transports en communs. La continuité des tissus bâtis et la mixité des programmes doivent contribuer à la création d'un quartier convivial intégré à la cité meyrinoise.

Depuis le début de l'élaboration du quartier des Vergers, la commune de Meyrin a affirmé sa volonté de réaliser un quartier durable : voir résolution n° 15/2007 relative à l'adhésion du futur quartier des Vergers au label « écoquartier ». Le label constitue un message aux futurs promoteurs de ce quartier, leur signifiant qu'il doivent dès le départ inclure dans les projets des objectifs ambitieux en matière de développement durable.

Cette exposition ouvre le dialogue avec la population. Le développement du projet constitue une occasion de conduire le débat, d'écouter les avis, d'expliciter le projet. Ce projet repose avant tout sur le partage et la transmission, c'est un travail d'équipe qui a associé tant la commune (technicien et élus, commission du municipal) que les services de l'Etat ainsi qu'une équipe de mandataire. L'exposition illustre les principes définis dans les documents légaux qui sont au stade de l'enquête publique et qui sont consultables en format papier sur une table (plan localisé de quartier n° 29'674 et cahier des charges des aménagements extérieurs).

Remerciements :

Conseil Administratif de la commune de Meyrin :

Mme Monique Boget M. Jean-Marc Devaud M. Roland Sansonnens

Commission des travaux

Service d'Urbanisme, travaux publics et énergie de la commune de Meyrin

Service de l'Etat

Mandataires : Manzoni schmidig architectes (PLQ et exposition) et Major Beusch (PDQ)

Alain Léveillé, CRR, collections plans

Christian Noir, collection de photos anciennes de Meyrin

CERN, collection photos anciennes

DE MEYRIN VILLAGE AUX VERGERS



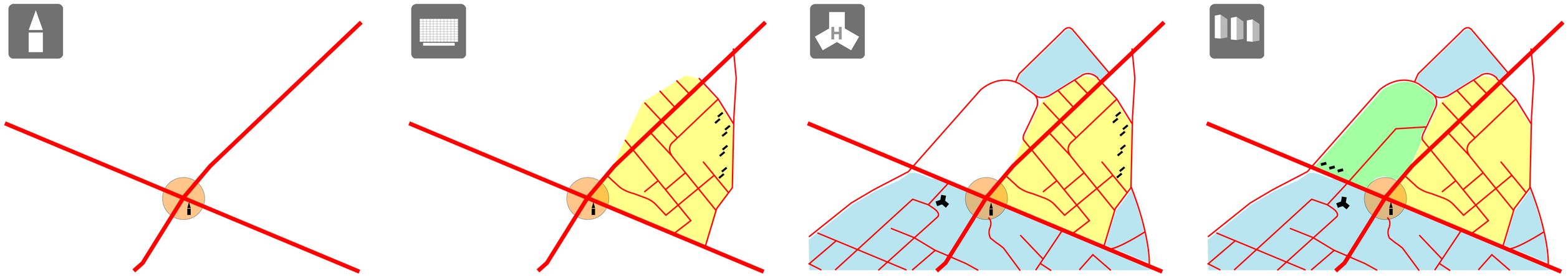
1937 - iconographie C.R.R



Editeur Jaeger, Genève - 1948 - iconographie M.C Noir



route de Meyrin 1952 - iconographie CERN



De Meyrin Village aux Vergers



verger communal - Latitude Nord - architectes paysagistes

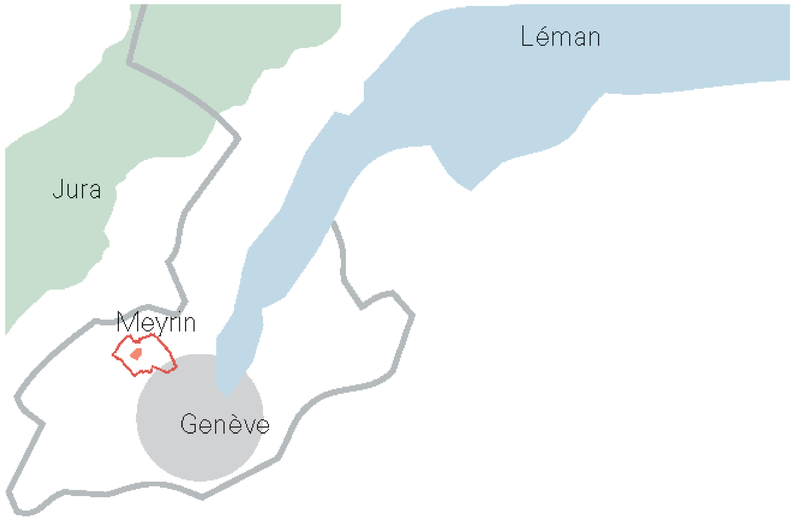


jardin innondable - Desvigne & Dalnoky architectes paysagistes



accessibilité - Bruel & Delmar architectes paysagistes

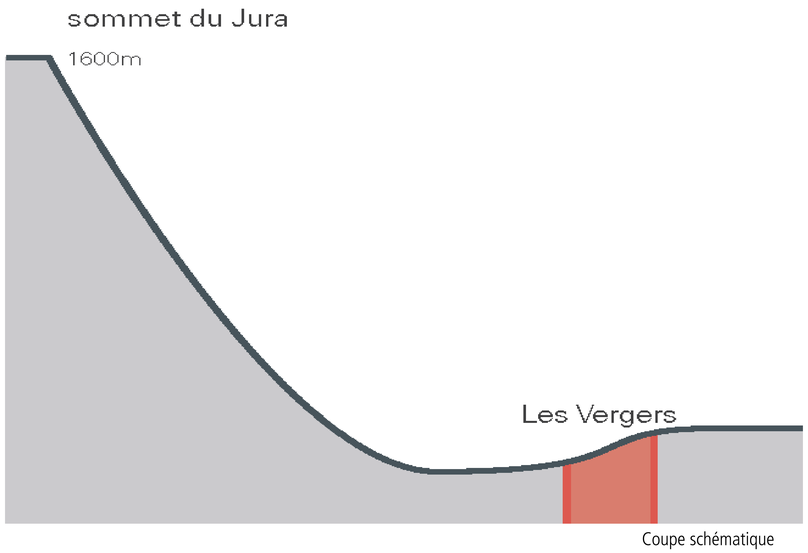
S'INSERER DANS UNE GEOGRAPHIE, UNE TOPOGRAPHIE



Plan de situation



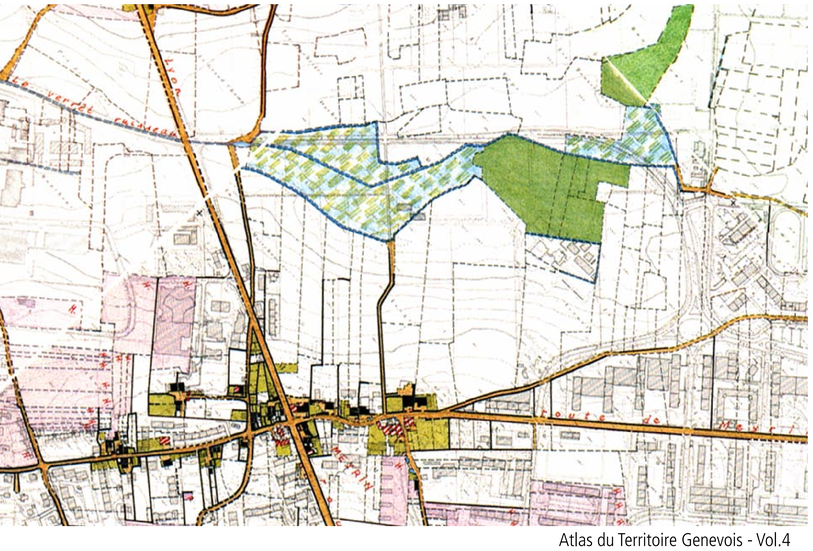
Topographie extra-communale



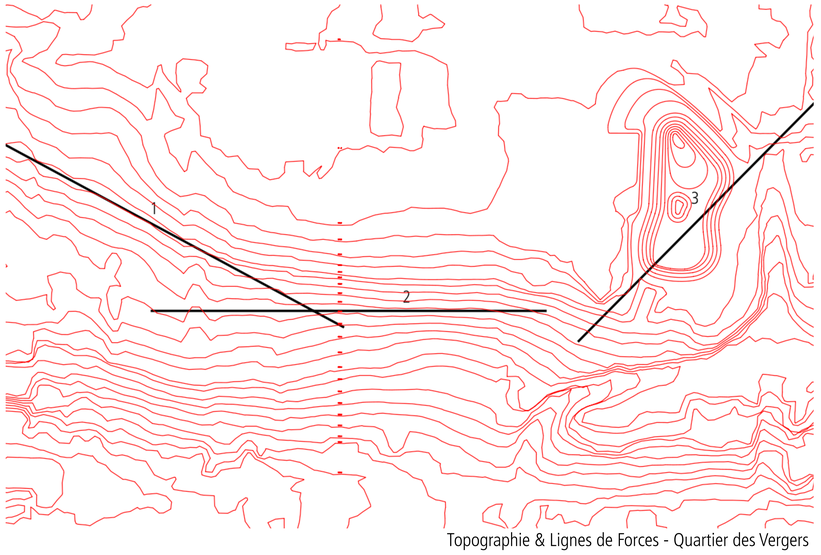
Coupe schématique



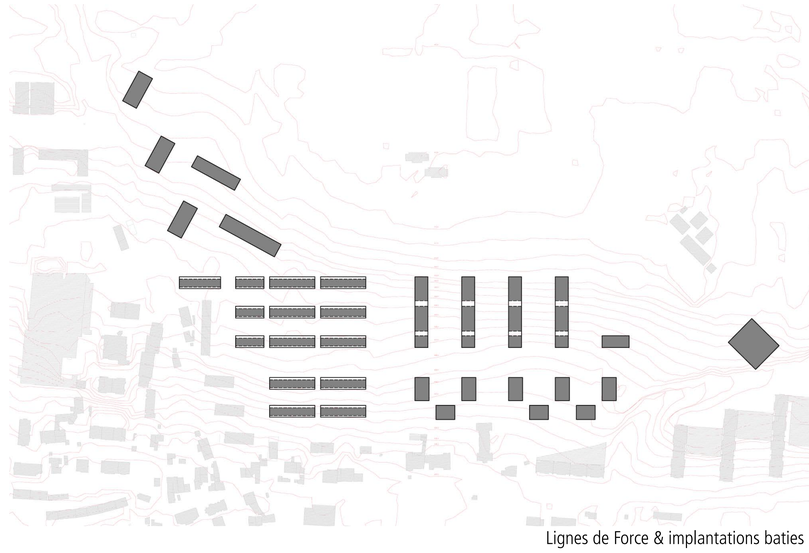
Coupe Nord sud - Quartier des Vergers



Atlas du Territoire Genevois - Vol.4



Topographie & Lignes de Forces - Quartier des Vergers



Lignes de Force & implantations baties

PROLONGER LE MAILLAGE AGRICOLE



Haie vive - Chemin des Arbères



Ancien Verger - Chemin des Ceps



Masses boisées au coeur des champs cultivés - Bois Carré & Rochat



Jardin et quartier des Sports - infographiste Cointault



verger communal - Latitude Nord - architectes paysagistes



jardin innondable - Desvigne & Dalnoky architectes paysagistes



accessibilité - Bruel & Delmar architectes paysagistes

CREER UN ESPACE PUBLIC DE QUALITE



Abris bus et vélos



Table - ADR - architectes



Banc Ville de Genève - Compagnie des rues



Esplanade lieu de rencontres - infographiste Cointault



Jeux Champs-Fréchets Meyrin - Manzoni & Schmidig - architectes



Parc André Citroën, Paris - Gilles Clément & associés



PARC ... ZURICH - bghrztz - architectes paysagistes

UN ESPACE PUBLIC INSCRIT DANS LA DURABILITÉ



Gestion des eaux pluviales en toiture



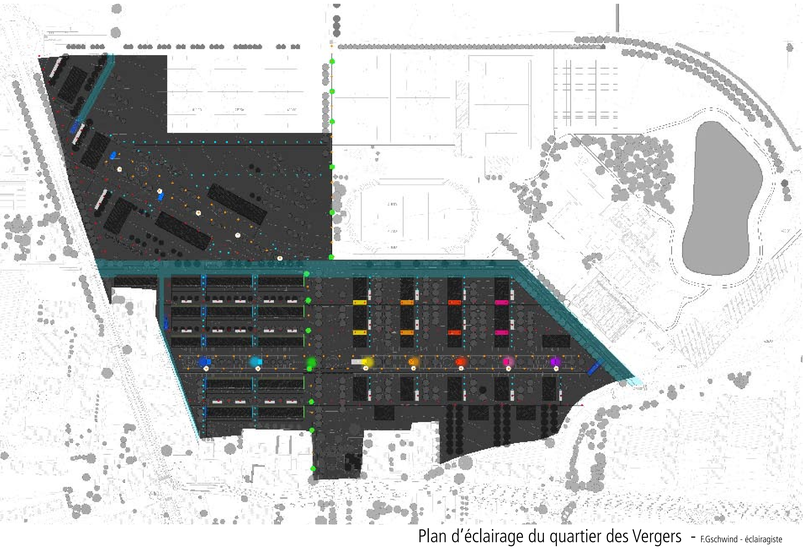
Noue pour la gestion des eaux de surfaces



Surface d'infiltration exceptionnelle trop-plein



Jardin et quartier des Sports - infographiste Cointault



Plan d'éclairage du quartier des Vergers - F.Gschwind - éclairagiste



Eclairage Türbinenplatz (Zurich) - ADR architectes + LEA



Proposition de matériel - F.Gschwind - éclairagiste

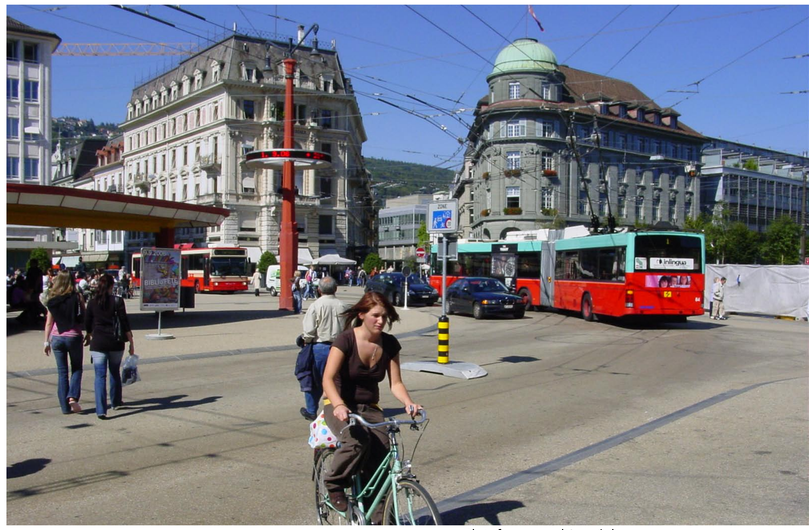
MOBILITE ET URBANITÉ ...



Parking St Jacques - Bruel & Delmar architectes paysagistes

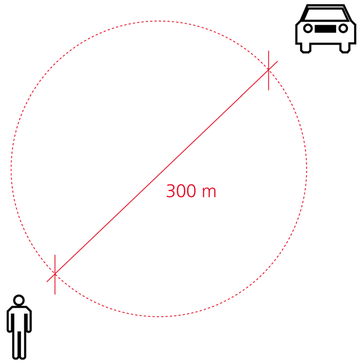


Parking vélo Lucerne Philarmonique



Plateforme multimodale - Metron plannification territoriale

Pour les véhicules motorisés individuels, la circulation est organisée en deux poches de circulation autonomes. Le transit est interdit sur l'ensemble du périmètre. Les rues de quartier sont aménagées en zone 30.
Les stationnements réservés aux habitants et aux activités sont regroupés dans trois infrastructures souterraines (sur 2 niveaux) réparties par quartier : une par quartier. Cette solution vise à réduire l'attractivité de la voiture au profit d'autres modes de déplacement doux et TP, tout en offrant la possibilité de stationner son véhicule. En surface, le nombre de place de parking est réduit au minimum.
Les rues du quartier accueillent des places de courte durée.

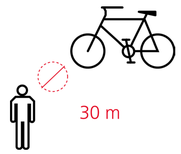


Le périmètre est irrigué par un maillage fin de parcours piétons et cycliste perpendiculairement et parallèlement à la pente. Une grande quantité de stationnement vélo est prévu afin de faciliter l'usage de ce mode de déplacement. Chaque riverain aura la possibilité de stationner son 2 roues à proximité de chez lui.

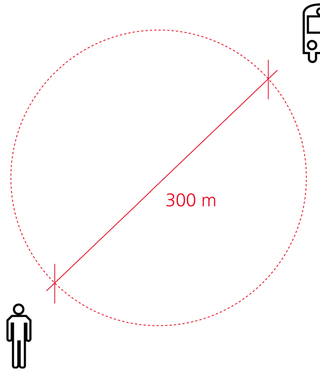
Ratios de stationnement vélo

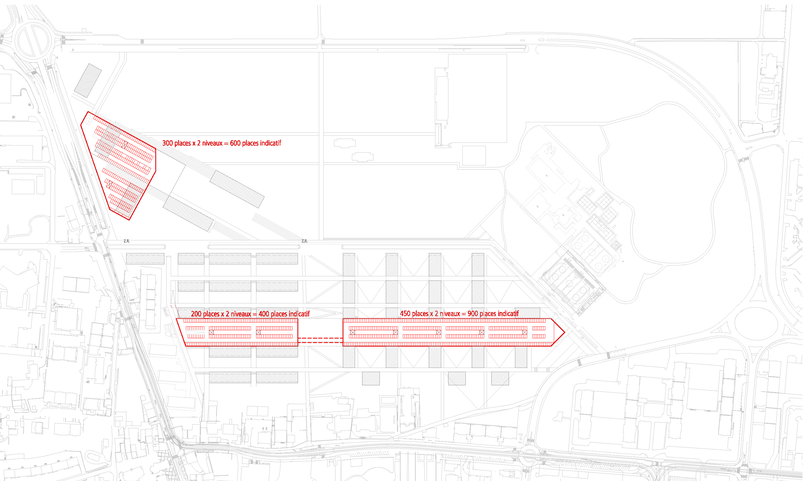
Logements:
minimum 1 place vélo par 100m2 SBP

Activités / commerces / équipements publics :
minimum 1 place vélo pour 200 m2 de SBP

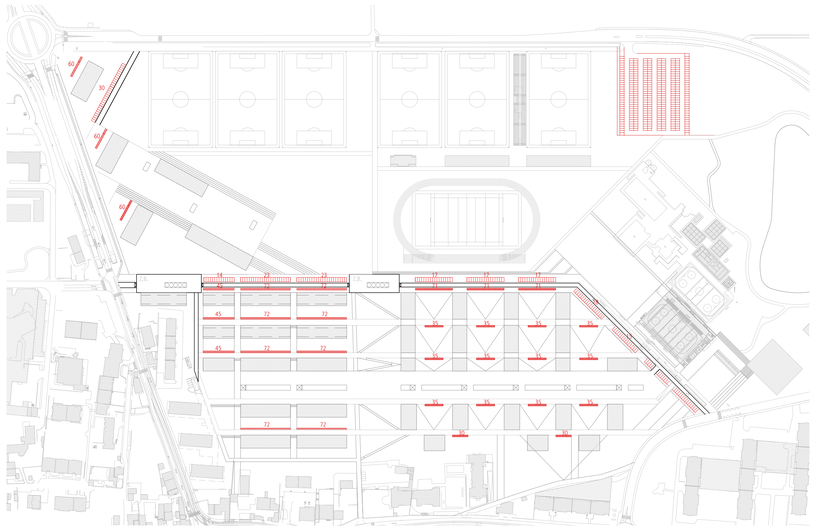


Le futur quartier des Vergers profitera dès les premières livraisons de logements ou d'activités du nouveau réseau de Tramway (ligne 14). Les Vergers seront facile d'accès depuis le coeur de Genève.
Le quartier est également situé à proximité de deux lignes de bus (54 & 57) qui offrent les parcours transversaux complémentaires nécessaires aux désertes inter-quartiers.
Une traversée du quartier entre le secteur des sports et le PLQ est à l'étude.

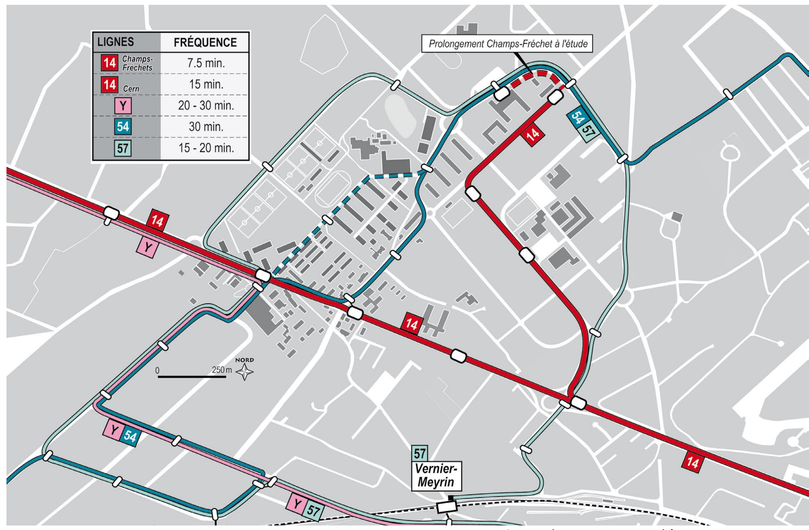




Situation des parkings automobiles

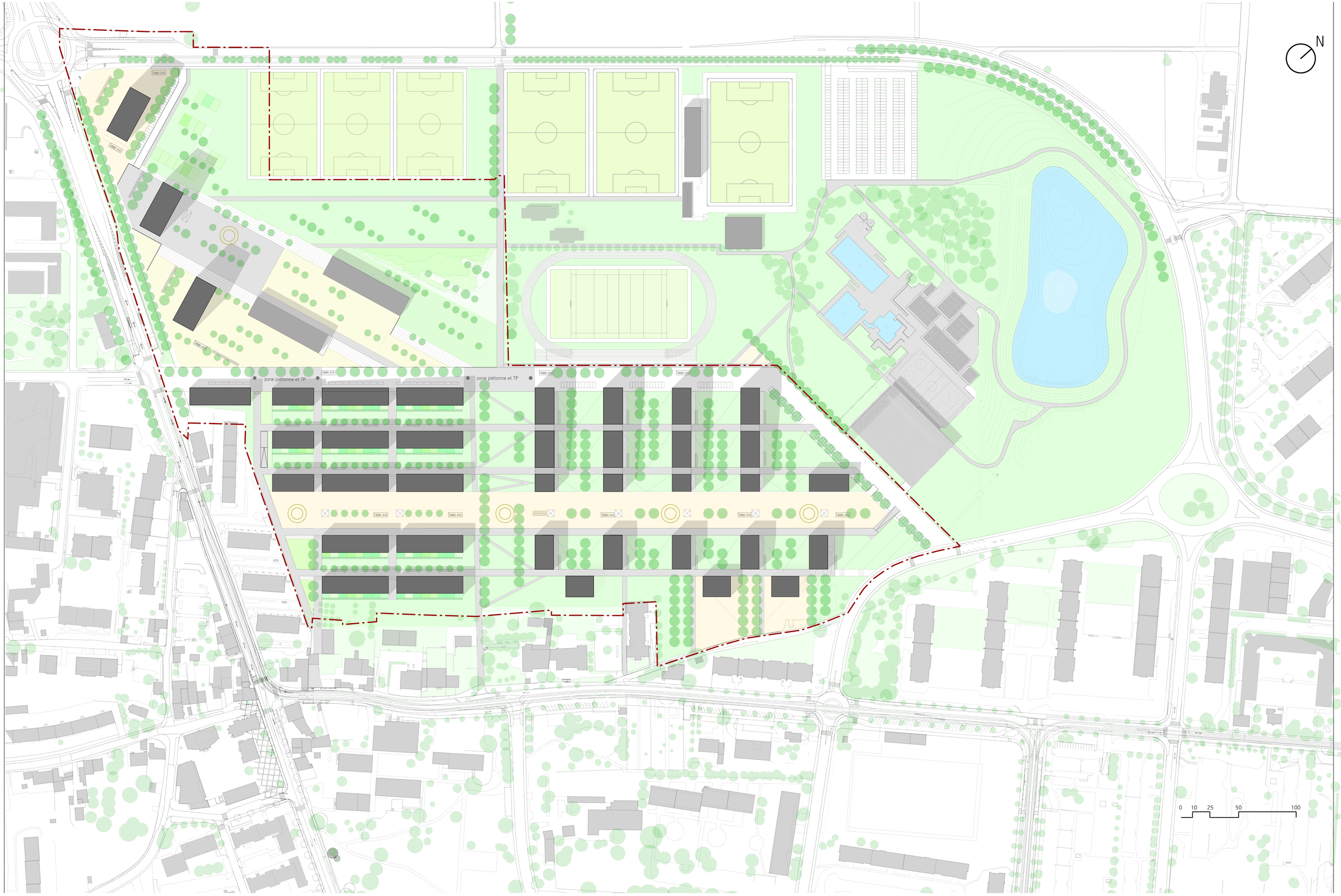


Situation des parkings vélos



Réseau des transports publics - Citec - plannification

PLAN GENERAL



MIXITÉS

MIXITÉ MORPHOLOGIQUE



TOUR / Wohnturm Theresienhöhe,München,DE 2001. Architecte:Otto Steidle

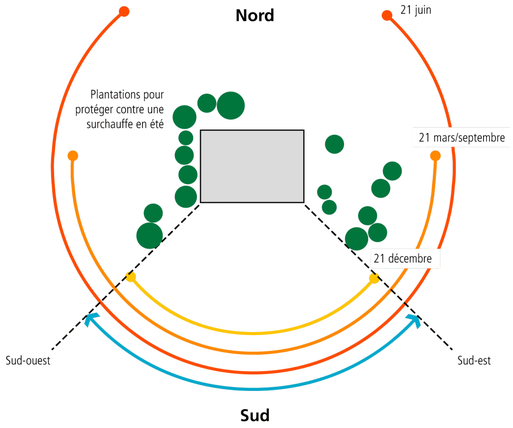


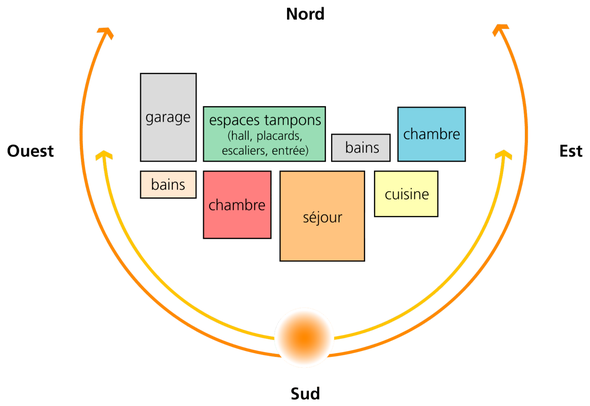
BARRE / «Lagomio» Überbauung Brauereiareal, Wädenswil Zurich, CH 2005, Architecte:Metron

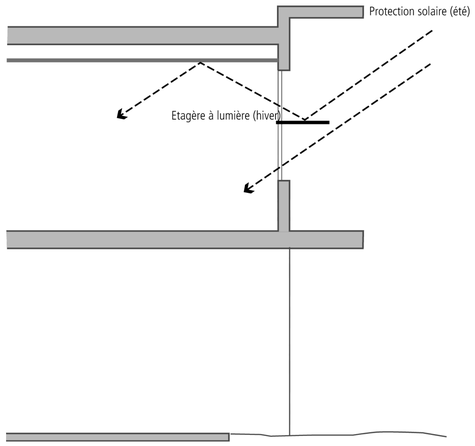


PLOT / xxxx

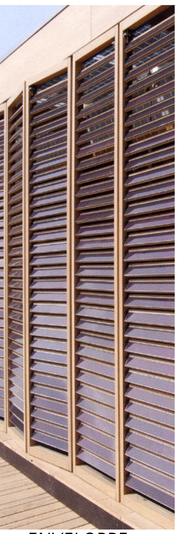
METTRE EN PLACE DES CONSTRUCTIONS DURABLES







ORIENTATION



Façade solaire

Un panneau solaire est un dispositif destiné à récupérer le rayonnement solaire pour le convertir en une autre forme d'énergie, (électrique ou thermique) utilisable par l'homme.
On distingue deux types de panneaux solaires:
les panneaux solaires thermiques, appelés capteurs solaires thermiques ou simplement capteurs solaires, qui piègent la chaleur des rayonnements solaires et la transfère à un fluide calo-porteur;
les panneaux solaires photovoltaïques, appelés modules photovoltaïques ou simplement panneaux solaires, qui convertissent la lumière en électricité.
(Source http://fr.wikipedia.org)



Façade végétalisée

Le mur végétal constitue une isolation thermique et phonique. Il est actif pour la dépollution de l'air.

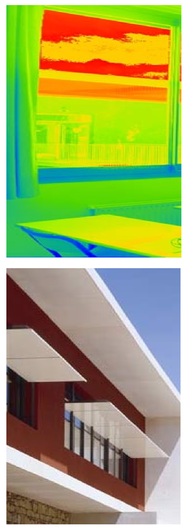
«Ces manteaux végétaux et le matelas d'air qui les sépare du mur peuvent faire descendre de 15 degrés la température d'une façade exposée au soleil. Par ailleurs, ils absorbent jusqu'à 18 DbA (décibel audible, un marteau piqueur tourne autour de 100 DbA.» Jean-François Daures



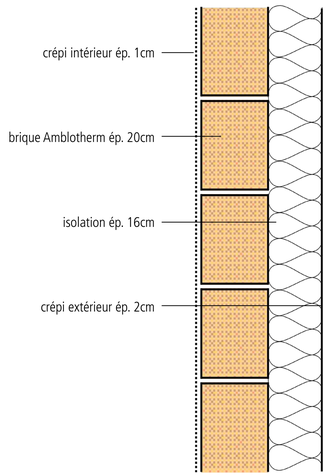
Ombrelle solaire

Établissement scolaire à Montpellier, France. Arch. P.Tourre – 2004

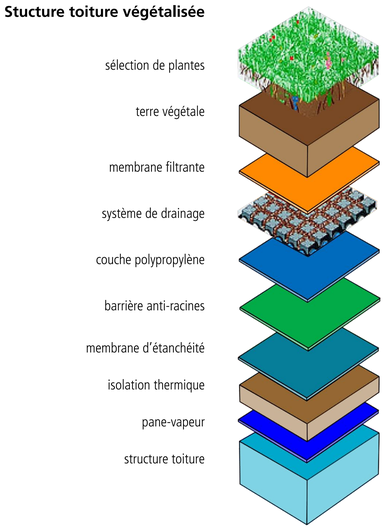
Faisant l'économie de système de climatisation et optimisant l'éclairage artificiel, la puissance électrique installée est cinq fois moins importante qu'une installation classique.
La lumière solaire pénètre largement dans les classes, mais sans éblouir car les rayons se réfléchissent sur un auvent en métal, appelé «étagère à lumière», puis sur le plafond blanc des salles pour une diffusion uniforme.



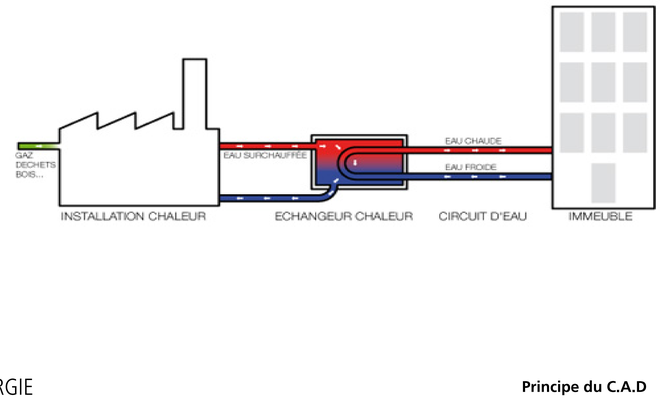
Mur type «Minergie»



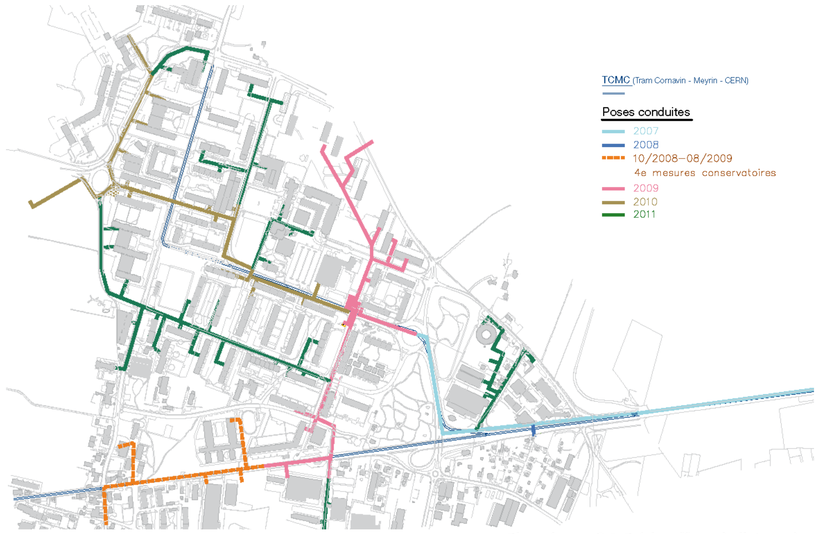
Stucture toiture végétalisée



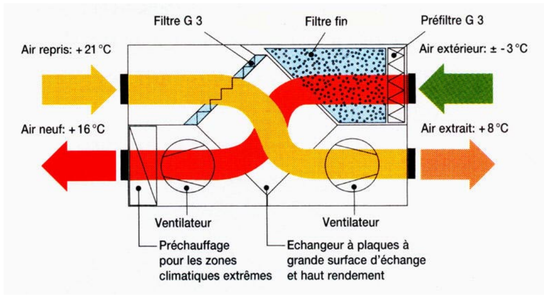
ENVELOPPE



Principe du C.A.D



Plan réseau C.A.D (chauffage à distance)



Système double-flux (récupérateur chaleur)

ENERGIE